

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau**  
**Municipalité de Messines**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue le 18 décembre 2023 à 19h00 à la salle Réjean Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

**Sont présents :**

M. Ronald Cross, maire  
Mme Anne Langevin, conseillère  
Mme Annie Galipeau,  
M. Charles Rondeau, conseiller  
M. Yves St-Jacques, conseiller  
Mme Marie-Anne Poulin, conseillère

Monsieur Jim Smith, directeur général

Présence dans la salle : aucun (0) auditeur.

**Absence motivée :**

M. André Benoit, conseiller et maire substitut

**OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

L'avis de convocation a été notifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance

**R23SE12-295**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité;

Que l'ordre du jour soit adopté, tout en gardant le point varia ouvert;

- 1- Ouverture de l'assemblée
  - 1.1 Vérification du quorum;
  - 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire;
  - 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
3. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R23SE12-296**

**ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE MESSINES**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 953.1 du Code municipal; « le conseil d'une municipalité doit adopter annuellement le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents. »;

**EN CONSÉQUENCE,**  
Il est proposé par Charles Rondeau,  
Et est résolu à l'unanimité,

**D'ADOPTER** le plan triennal des immobilisations pour les années 2024-2025-2026 tel que déposé et que le document intitulé «Programme triennal en immobilisation 2024-2025-2026» fasse partie intégrante de la présente résolution (Annexe A).

**LEVÉE DE LA RÉUNION**

**R23SE12-297**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de Marie-Anne Poulin,  
Il est résolu à l'unanimité;

De lever de la séance régulière à 19h12

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Ronald Cross  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jim Smith  
Directeur général

***Certificat de disponibilité des crédits***

Je, soussigné, Jim Smith, directeur général de la Municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Jim Smith,  
Directeur général